



Communauté de Communes  
de Desvres-Samer

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement

Extrait du registre des délibérations

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le

ID: 062-200018083-20250410-B1220250410-DE



Séance du 10 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix avril à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le vendredi vingt-huit mars, se sont réunis à la salle des Potiers à Desvres sous la présidence de Claude PRUDHOMME

## Délibération n°12-2025-04-10

### Etaient présents :

M. Jean PICQUE, M. Christophe GUCHE, M. Michel DUFAY, M. Vincent LACHERE, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Thierry CAZIN, M. Marc DENAVAUT, M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, Mme Marylise THILLIEZ, M. Bruno LEDUC, Mme Nathalie TELLIER, Mme Chantal TERNISIEN, M. Michel SERGENT, Mme Nicole DARQUES, M. Jean-Luc MARCOTTE, M. Christophe COUSIN, M. Guy LAMBERT, M. Philippe DEMOLLIENS, Mme Anita THOMAS, M. Emile SAILLY, M. André BAHEUX, M. André LELEU, M. Hervé BROUART, M. Dominique PAQUES, M. Patrick QUIERTANT, M. Jean-Michel MARTEL, M. Christophe DOUCHAIN, Mme Cristina BASTIDE, Mme Annick POCHET, M. Luc VAN ROEKEGHEM, Mme Maryse BEAUSSE, M. Alain LOUVET, Mme Fabienne FOURRIER, M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Francis GRANDERIE, M. Joël COQUET, M. André GOUDALLE.

### Pouvoirs :

M. Raymond LEJOSNE à M. Marc DEMOLLIENS  
Mme Ludivine MOREAU à Mme Nicole DARQUES  
M. Samuel GEST à M. Christophe FOURCROY  
M. Alain MAQUINGHEN à M. Christophe DOUCHAIN  
Mme Laurence LEFEBVRE à M. Luc VAN ROEKEGHEM

### Etaient remplacés :

M. Bernard TASSART par M. Philippe HODIQUE  
M. Bertrand FLAHAUT par M. Daniel LOUCHET

### Etait excusé :

M. Jean-Claude RETAUX

### Etaient absents :

M. Philippe DELBARRE  
M. Jean-François SAGOT  
M. Grégory SMERCK

### Secrétaire de séance :

M. Vincent LACHERE

|                                     |    |
|-------------------------------------|----|
| Nombre de membres en exercice       | 52 |
| Nombre de membres présents          | 41 |
| Excusés avec pouvoir à un titulaire | 5  |
| Remplacés par un suppléant          | 2  |
| Excusés                             | 1  |
| Absents                             | 3  |
| Nombre de votes                     | 48 |

### Délibération n°12-2025-04-10

#### **Objet : admission en non-valeur de recettes irrécouvrables sur le budget principal**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57, notamment la procédure relative aux créances irrécouvrables,

Considérant les états des produits irrécouvrables dressés par le comptable public,

Considérant sa demande d'admission en non-valeur des créances n'ayant pu faire l'objet de recouvrement après mise en œuvre de toutes les voies d'exécution,

Il est demandé au conseil communautaire d'approuver l'admission en non-valeur des créances suivantes :

- Sur le budget principal, pour un montant de 767,01€ :

| Exercice | N° de titre                             | Montant | Service concerné   |
|----------|---|---------|--------------------|
| 2023     | 394, 964,<br>821, 963,<br>392, 960, 393 | 767,01  | Les P'tits copains |

#### **Approuvé à l'unanimité**

Fait et délibéré à Desvres, le 10 avril 2025

Le secrétaire de séance

Vincent LACHERE



Le Président

Claude PRUDHOMME

